

AR SKREO

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE

JUIN 1999



PORT DE MOLENE . AOD, AR VAG . GRÈRE LOS BATEAUX.

SKREO N° 63 JUIN 1999




SOMMAIRE

- LE MOT DU PRESIDENT
- ETAT CIVIL
- INFOS MUNICIPALES
- PROGRAMME DE L'ETE
- HOMO INSULARIS
- ARCHIPEL DE MOLENE (suite)
- CLUB DE GYM
- L'AMANDIER ROSE (Reporté au n° 64)
- POEME (E. Lafont)

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

Nous sommes à quelques semaines des vacances 
Chacun se prépare à passer de bons congés bien mérités et à profiter au maximum de cette récréation annuelle, reconstituante de moral et de santé.

Molène va connaître un afflux de visiteurs avides de découvertes ; les maisons vont être bien garnies en habitants – estimation : 1200 personnes en juillet-août.

Cette affluence change bien sûr le mode de vie de notre train-train habituel. Pour bien vivre, il faut de la tolérance et nous ne sommes pas submergés. La queue à l'alimentation sera seulement un peu plus longue mais les soirées seront un peu prolongées. Mais quel plaisir de revoir parents et amis après la période hivernale bien austère !

L'Amicale va participer à occuper tous ces gens par diverses activités

Nous souhaitons que tout se passe bien. Il y a suffisamment d'obstacles dans la vie sans en créer de supplémentaires.

Comme vous le verrez plus loin, notre programme est de distraire pour tous les âges avec des attractions simples et conviviales.

Le 23 mai, le repas des anciens s'est très bien passé. Comme d'habitude, la cinquantaine de personnes a donné de la voix (les vieilles chansons étant à l'honneur). Nous regrettons que des événements familiaux (mariages) aient empêché que l'on soit plus nombreux.

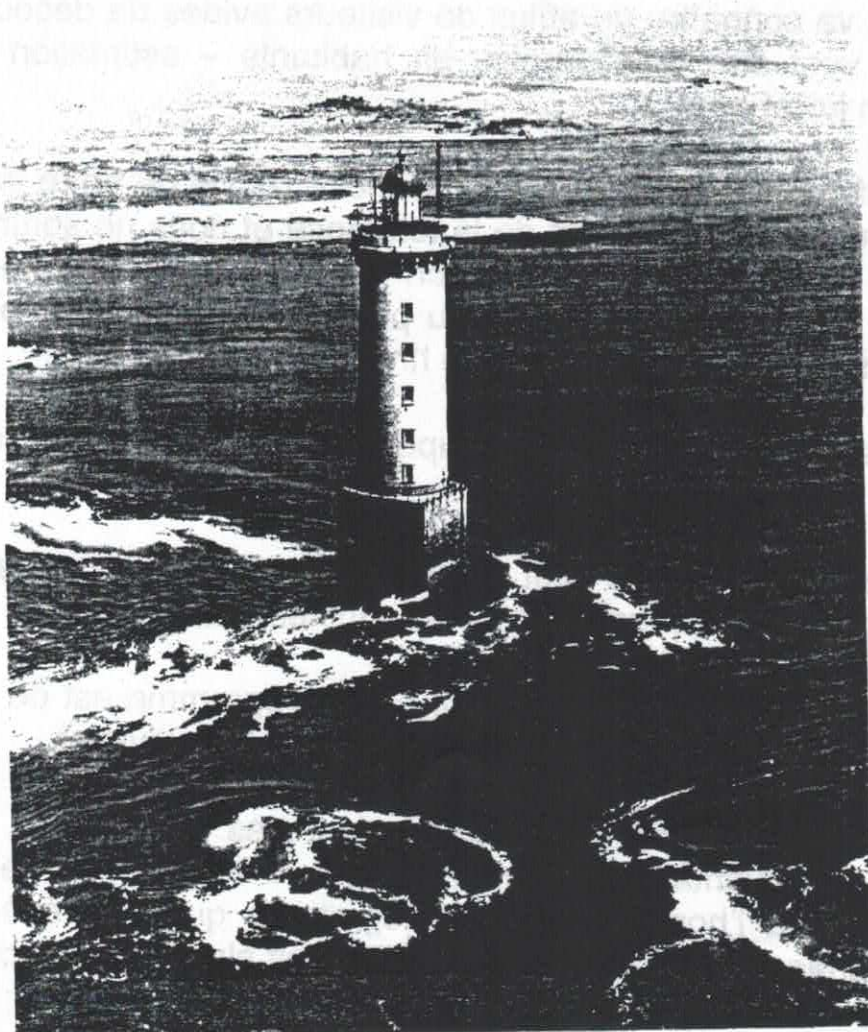
L'Amicale, fidèle à sa vocation, a approvisionné Molène en fleurs (plus de 2000). Une partie servira à fleurir les zones communales, canots en place...

Une grande partie d'entre-nous trouvera dans ce Skréo, un carnet de tombola - à charge de le placer - A 5 francs le billet, la tâche n'est pas insurmontable. Les souches devront être rendues début août. S'il y a des invendus, rendez-les pareillement.

Je vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées, heureuses et décontractées, mais prudence : attention à la mer, aux bords de grèves, aux courants, à la circulation! eh oui!... et aux barbecues et vos vacances seront réussies.

Kénavo.

R. Masson.



LE PHARE DE KERON QUI RELIE L'ARCHIPEL
de MOÏENE A OUESANT. ?



ETAT-CIVIL DE AVRIL à JUIN 99

NAISSANCES AUX FOYERS DE :

Serge de Kernavanoès et Catherine Masson (fille de Guy Masson et Marithé)	« Antoine »
Guy Masson et Isabelle (fils de Guy Masson et Marithé)	« Emilie-Angèle »
Tony Moysan et Sonia (fils de Jeanne Dubosq et André Moysan)	« Kelly »
Alain Le Bousse et Annie (fils de Bousse et Marie-Louise)	« Martin »
Jean-Luc Boucher et Alexandra Aïtali (fille de Régine Rocher)	« Océane »
Mousse et Gaït Goarant (fille de Daniel Goarant et Armelle)	« Yana »
Laurent Labat et Annaïs Gouzien (fille de Michel Gouzien et Jeannette)	« Gwénaïg »
Gilles Tual et Marie (fils de Gilbert Tual et Jeanine)	« Amandine »

Longue et heureuse vie aux « petits Skréos » et félicitations aux parents.



MARIAGES :

- Yann Goarant et Christianne Rappol	(Fils de Daniel et Armelle)
- Yvan Squiban et Morgane Calvez	(Fils de Louis et Marie-Louise)
- Anne Pilven et David Mathieu	(Fille de Noël et Renée Tual)
- Véronique Bidan et Christophe Roger	(Fille de Pierrot et Fils de Jean-Marie et M. Thérèse)

Meilleurs vœux et félicitations

DECES

Joseph Tual	82 ans	Plougastel
Michel Vallée	59 ans	Brest
Henri Le Bousse	78 ans	Le Conquet

SINCERES CONDOLEANCES.

INFORMATIONS MUNICIPALES

- **Le P. N. R. A. fête ses 30 ans** ; A cette occasion le Parc d'Armorique organise dans ses 39 communes :

. **un concours de dessins d'enfants** -votre village pour l'an 2000- (maternelle et primaire). Les écoliers de Molène y participent ;

. **un concours de photos ouvert à tous** -les finistériens- photos de votre village : sites, personnages, scènes de vie, nature, etc...). Vous pouvez tous y participer.



- **Molène s'est inscrite au concours des « villages fleuris de France »**. Un jury de Lanrivoaré passera en juin et Molène ira juger Lanrivoaré.

Avec le vent, ce n'est pas évident d'avoir une île fleurie, mais il faut quand même tenter la réussite (même s'il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer). Allons-y.

La mairie rappelle ses consignes précédentes : déposer vos déchets aux bons endroits . Une note a été adressée à tous à ce sujet.

- Théâtre ouessantin.

Le 4 septembre, la troupe de Ouessant se produira à Molène (salle communale). Pièces et sketches humoristiques au programme sous la houlette d'Antoinette Berthélé.

- Théâtre de rue.



La troupe « La linotte » de Sotteville Les Rouen se propose d'animer Molène le 15 août. Théâtre de rue avec la participation des enfants. Ce sera un plus à la fête SNSM de ce jour là.

- Ca pousse, ça pousse.



Ce sont les herbes folles. Les employés à la voirie et environnement sont très sollicités, et bien sûr, ça grogne. Sachez que le but est de bien faire partout le nettoyage mais lorsqu'ils sont dans un coin, ils ne peuvent être ailleurs. Mais tout sera fait, temps permettant comme l'on dit.

MAIRIE DE L'ILE MOLENE

Mairie
29259 ILE MOLENE

Téléphone 02.98.07.39.05
Fax 02.98.07.38.28

TARIFS COMMUNAUX.

EAU

Prix du M3	22F00
à partir de 101 M3	19F00
Redevance "sans citerne"	220F00/an
Location cpteur eau	250F00/an

LOCATION DES SALLES

à la journée	350F00
à la journée + Nuit	550F00

AUTRES TARIFS COMMUNAUX

Jetons douches	10F00
Mouillages	40F00

Camping :	15F00 par tente et par jour
	05F00 par personne et par jour

Musée Drummond Castle :

10F00 Adultes
08F00 Groupes
05F00 Enfants

Mouillages (redevance annuelle)

de 0 à 4m50 / chaines	140f	ht	168.84	ttc
de 0 à 4m50/ autres	120f	ht	144.72	ttc
de 4m51 à 8m/ chaines	220f	ht	265.32	ttc
de 4m51 à 8m/ autres	200f	ht	241.20	ttc
de 4m51 à 8m/ prof./ chaines	200f	pas de tva		
de 4m51 à 8m/ prof./ autres	180f	pas de tva		
plus de 8m/ prof.	450f	pas de tva		
plus de 8m/ chaines	450f	ht	542.70	ttc
plus de 8m/ autres	400f	ht	482.40	ttc

- . Travaux de voirie et d'effacement des lignes EDF et PTT vont être entrepris.
- . Installation d'un poste EDF de transformation au square, ce qui stabilisera le courant pour une zone.
- . Mise en souterrain des lignes de Pen an Ero vers sémaphore.
- . Pose de canalisation d'eau et branchement réseau pour ceux qui le désirent.
- . Réfection routes Pen Ty Ar Vag – sémaphore.

Annonce :

A vendre canot plastique environ 4 m + moteur Honda 5cv, moins de 40 h de marche + annexe + avirons et accastillage complet (filets, compas, etc...) + chariot de mise à l'eau.

Prix 15 000 F.

Contact : Masson Paul ou Bieber/Masson tel 02 98 45 21 45





ACTIVITES DE L'ETE



JUIN	Les archers de Plouzané viennent pour une journée faire une démonstration de tir à l'arc. C'est dommage que ce soit un peu tôt en saison car nous n'avons pas d'équipe à leur opposer.
14 JUILLET	Bal populaire de la Fête Nationale.
18 JUILLET	Concours de pétanque.
24 JUILLET	Football contre les continentaux (12 équipes extérieures et 2 de Molène).
25 JUILLET	Concours de galoche

L'ARCHIPEL

Outre Molène, l'Archipel comprend encore les îles de Béniguet, Quéménès, Lityry et Morgol, Triélen, Balanec et Bannec. On terminera cette notice par quelques détails sur chacune de ces îles.

L'île de Béniguet, est située à 2 milles de la pointe de Kermorvan, On y trouve une ferme et un four permanent pour la combustion du goémon, suivant un procédé récemment substitué, sur divers points, à la combustion à l'air libre. On accoste l'île par le S.E. et, comme les chantiers pour la construction du phare des Pierres-Noires étaient établis sur cette île, l'Administration y a fait construire une cale.

Quéménès contient également une ferme. S'y rattachent (Morgol, Lityry, Lédénès).

Triélen fait partie du même plateau que Molène, avec laquelle elle peut communiquer de pied sec, en basse mer de vive eau, bien qu'elle en soit éloignée de plus de 1 mille. Elle est cultivée et habitée par un fermier et possède, comme Béniguet, un four à goémon.

Balanec, située à 1 mille au N.N.E. de Molène mesure 1 kilomètre de longueur. Cette île ne contient pas d'habitation mais sert de pâturage dans la belle saison.

Bannec est un îlot inhabité et inculte.

Toutes ces îles sont des propriétés particulières et dépendent de la commune de Ploumoguier, située sur le continent au Nord du Conquet. Il est certain que ces îles étaient autrefois beaucoup plus grandes qu'aujourd'hui. On a trouvé des titres de propriétés applicables à des terrains couverts aujourd'hui par la mer. L'opinion générale est que tout l'archipel, y compris le plateau de la Helle et la chaussée des Pierres Noires, formait autrefois, à une époque relativement peu ancienne, une seule et même terre, qui était même probablement reliée au continent. Quant à l'île d'Ouessant, la profondeur des fonds aux abords fait présumer qu'elle a toujours formé une île, au moins dans les temps historiques.

POPULATION – INDUSTRIE – VIE COURANTE

Les deux tiers de l'île environ sont cultivés en pommes de terre et seigle, mais les produits suffisent à peine à nourrir pendant trois mois la population, qui est de 537 habitants. La pêche des crustacés et la fabrication de la soude artificielle sont, par suite, les principales et pour ainsi dire les seules ressources de la population. La pêche occupe aujourd'hui en moyenne 30 barques, montées par 120 hommes. Les produits varient de 60 000 à 100 000 francs par an. Ils ont été de 72 000 francs en 1876.

De tout temps, les habitants de Molène ont utilisé le goémon, très abondant dans ces parages, pour fabriquer, par voie d'incinération, un engrais connu sous le nom de terre de Molène. Plus récemment, c'est-à-dire il y a quarante ans environ, l'incinération du goémon a été dirigée en vue de la fabrication de l'iode, organisée au Conquet. Le goémon d'épave, préalablement séché et mélangé avec une petite proportion de sable, est brûlé à l'air libre dans des fosses et forme un produit appelé soude brute, qui se présente sous la forme de masses noires à demi vitrifiées. Les pains de soude brute sont expédiés à l'usine du Conquet qui les achète à des prix variables, qui ont atteint, dans certaines années, le chiffre de 100 francs la tonne, pour une production de 500 tonnes environ. Les goémons de rives, impropres à la production de l'iode, continuaient d'ailleurs à être incinérés pour être utilisés comme engrais, et somme toute, la vente des goémons et de leurs produits a longtemps donné aux habitants un revenu de 50 000 à 60 000 francs, qui, s'ajoutant aux produits de la pêche et de l'agriculture a mis la population dans un état d'aisance relative et provoqué un accroissement de cette population, qui, de 360 âmes en 1850 s'est élevée à 500 âmes et plus.

Malheureusement, dans ces derniers temps, l'industrie de la soude et de l'iode a subi de graves fluctuations, par suite de l'encombrement des marchés, de la concurrence étrangère et des modifications qui tendent à s'introduire dans le mode adopté pour le traitement du goémon producteur d'iode. Pendant quelque temps, le prix courant des soudes brutes a baissé de plus de 60 p. o/o, et les habitants, privés d'une partie importante de leurs moyens d'existence, ont dû s'imposer des privations qui ont donné lieu, en 1877, à une grave épidémie typhoïde, pendant laquelle l'Etat, le département et la charité publique ont dû venir au secours des Molénais. Depuis, le prix de la soude s'est relevé mais la situation des habitants de cette île reste bien précaire.

Molène est une commune du canton de St Renan, arrondissement de Brest. Outre la municipalité, l'Administration et les services publics y sont représentés par le recteur, le syndic des gens de mer, le surveillant de port et les guetteurs du poste électro-sémaphorique, récemment installé par la marine et qui met l'île en relations télégraphiques avec le continent. On y

trouve une école de filles et une école de garçons bien suivies. L'église de Molène, insuffisante à tous les points de vue, va être reconstruite.

L'île est très mal approvisionnée en eau douce par quelques puits, dont l'eau est presque toujours saumâtre, surtout dans les vives eaux.

Le service de la poste et les relations de l'île avec le continent se font par le Conquet, au moyen d'embarcations de pêche. Si l'on vient à établir un service à vapeur entre le Conquet et Ouessant, il est probable qu'on s'arrangera pour desservir en même temps Molène.

L'île n'est pas cadastrée et ne paye pas de contributions directes mais elle est soumise aux impôts indirects.

L'histoire de Molène ne présente aucune particularité intéressante. St Paul Aurélien, en quittant Ouessant, passe pour s'y être arrêté avant de s'établir sur le continent (vers 520).

Les archives de la marine au siècle dernier font mention de Molène pour signaler la situation précaire des habitants, qui ne subsistaient que grâce aux secours de toute nature alloués par les Etats de Bretagne et par le roi. Ils étaient d'ailleurs, à cette époque, exempts de toutes taxes.

Sous l'empire, on a pris quelques dispositions pour mettre Molène en état de défense. On y avait en batterie sept pièces de canon et l'on y construisit une caserne en l'an XII. Les Anglais y firent cependant plusieurs descentes mais sans s'y établir.

Les petits navires peuvent mouiller dans l'avant-port, à 600 mètres en avant du môle, par des profondeurs de 2 à 3 mètres en basses mer d'équinoxe, sur fond de sable. La tenue y est bonne et les navires y sont en sûreté, sauf par gros temps de la partie nord. La marine y entretient un corps mort. Un autre corps mort est placé au Sud du sillon, pour les bateaux pêcheurs qui, venant du Sud, ont manqué la marée pour passer par-dessus ce sillon.



HOMO SAPIENS et HOMO INSULARIS

Molénais : îlien (habitant des îles bretonnes) –
insulaire = autres îles.

Nous sommes donc des « homo insularis », spécimen vivant dans
les îles et ayant des comportements spécifiques :

1°) jaloux de son territoire,

2°) supportant avec stoïcisme et parfois fatalisme, les coups du
sort : naufrage, tempête, maladies, solitude... modestes devant les
éléments,

3°) indépendant à l'extrême, il compte sur lui-même, sur son
aptitude et son savoir faire pour désembrouiller les situations
scrabreuses,

4°) Vit dans un certain ostracisme : il sait faire face avec un
certain particularisme inhérent à l'insularité et conscient du monde
extérieur, il sait accueillir.

5°) Ne croit pas aux bonnes manières désintéressées des
étrangers et malgré tout se fait parfois avoir pour sa naïveté,

6°) A une certaine époque « gobait » tout ce qui venait du
continent. Les « gens d'ailleurs » étaient les meilleurs. Ils avaient la
connaissance mais « notre ignorance faisait toute leur science »
disait Voltaire vis à vis du clergé. Passons....

7°) L'Homo Insularis actuel est l'objet de toutes les convoitises
et de multi-appellations :

- . UNESCO
- . MAN of Biosphère

- . SEPNB Bretagne Nature
- . PNRA
- . NATURA 2000
- . CCPI
- . PARC National Marin -et j'en oublie peut-être-...

Il est flatté – La France le regarde !
Comment va-t-il réagir ?

Il a la chance d'avoir des lapins, des goélands, des dauphins, des phoques – Dans notre siècle de « verts » et « nature », il n'a pas à se plaindre. Il a tout.

Le paradis terrestre quoi ! certains croient même au paradis fiscal ! Alors là, la réalité est toute autre.

Habiter ces îles bretonnes, ça coûte : les impôts non pas directs mais par ricochets, ça paie :

- transport kilométrique, 3 fois la SNCF et pas question de carte Vermeil – billet joker ou autres réductions qui foisonnent dans les chemins de fer ;
- transport marchandises, à la tonne / Km. On peut aller loin en camion. Le monopole, c'est bien à condition d'assumer... sinon !!!

Et pourtant il est reconnu de par le monde que le transport maritime est le moins cher de tous – ailleurs, peut-être mais pas dans nos îles – pourquoi ?

Messieurs les élus, dirigeants, décideurs de tout poil. Penchez-vous sur la question.

« L'Homo Insularis » comme il a été dit vit dans un milieu convoité par toutes sortes de « scientifiques », des vrais et des faux (c'est pas marqué sur leur tête !).

Nous avons autour de nous des spécialistes des oiseaux, coquillages, poissons, mammifères marins, plantes, lapins, rats, insectes, mais sauf erreur, on attend toujours le spécialiste de « l'Homo Insularis » que nous sommes.

Là, il y a une étude à faire, après tant d'autres , espèces en voie de disparition-.

Il y a un environnement où sauf bêtise, on doit reconnaître l'homme dans sa vie, dans son épanouissement et pas le parquer sous prétexte d'élucubrations de cerveaux ayant trouvé matière à fonctionner dans des îles, qui n'ont pas attendu leur venue pour être belles, attrayantes. Alors, que ceux là rentrent dans leur trou de cloporte et n'en sortent plus pour le bien de l'humanité.

Skréo libre.

PS : Nous recevons beaucoup du continent mais nous savons donner sans arrière pensée. –Aussi, au sujet du projet du Parc National Marin, si certains ont dans leur dossier déjà ficelé l'affaire, attention : pas d'entourloupe, sinon gare à la réaction. On attend toujours des explications claires : avantages ou inconvénients-.Le molénais est confiant mais gare s'il y a manoeuvre ou tromperie à l'exécution !

Vivez avec nous sans perturbation.





*CLUB DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
DE BREST CENTRE
72 RUE DE LYON - 29200 BREST
TEL. 02.98.43.68.99*

La Gymnastique douce à l'île Molène

Lors des vacances d'Été au mois de Juillet et d'Août 1999, le Club de Gymnastique d'Entretien de Brest Centre, mettra à la disposition du public îlien son animateur, pour des cours de gymnastique d'entretien hebdomadaires.

Ces séances se dérouleront à la Salle des Fêtes Polyvalente du Centre Bourg, ou autour de l'île suivant les caprices de la météo.

En outre, au cours de l'Été seront proposées des séances d'initiation au Golf sur le terrain du THEVEN.

Les objectifs de ces cours visent à l'entretien de la condition physique de l'adulte par des actions de renforcement musculaire, l'amélioration du système cardio-respiratoire, le développement de la souplesse et du relâchement neuro-musculaire en évacuant le stress.

Ces séquences animées par CLAUDE CONSORTI EDUCATEUR SPORTIF DIPLOME D'ETAT, s'appuieront sur des techniques bien connues telles que : le STRETCHING, La GYMNASTIQUE SUEDOISE, le HATA-YOGA.

La première séance sera proposée au public le Jeudi 08 Juillet 1999 à 10 Heures à la SALLE DES FETES POLYVALENTE.

- Dispositions matérielles : Prévoir une tenue de sport avec chaussures type "Jogging" et tapis de mousse pour exercices au sol.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS s'adresser à :

- **BREST** : 02.98.43.68.99 (H.R.)

- **MOLENE** : 02.98.07.39.52

« Le saviez-vous ? »

Jean Marais, acteur et artiste de renommée vient de nous quitter. Mais saviez-vous que cet homme était passé à Molène au début des années 50 ? Probablement que non !

Je tiens cette information de Bien-Aimé Bidan qui, pour l'occasion, a effectué, et sans le savoir, la traversée Molène / Le Conquet en sa compagnie. Cela se passait sur le « Mont Pelé », le bateau de Joseph Squiban. C'est Joseph lui-même qui a appris à « mémé » qui était leur compagnon de route. Jean Marais était accompagné par deux femmes.

Quelques années plus tard, cet acteur est devenu le personnage que nous connaissons tous. « Mémé » certifie l'avoir, par la suite donc, bien reconnu, et, quand on connaît la mémoire de celui-ci, nous ne pouvons que lui faire confiance.

« Un chic type, -me rajouta-t-il- Il nous a même payé un coup, arrivés au Conquet ». C'est dire s'il était brave...

Patrick Créac'h

Autres célébrités ayant fréquenté Molène :

- Mrs Queuille et Lajoinie (Ministres)
- Micheline Presle - Carette - Roger Lesaffre
(artistes)
- Henri et Yann Queffelec (écrivains)
- Edmond Maire.

Un jour d'août 198 ?, Bernard Giraudeau et Annie Duperrey qui se trouvaient sur le sillon, ont vu arriver vers eux en courant une vingtaine de personnes. Ils ont dû penser que c'était la rançon de la gloire, mais pas du tout. Les jeunes qui couraient, participaient à la course à la godille « Le Tour de Molène » dont le départ était donné au sillon, et n'ont pas eu un regard pour nos deux artistes.

Bien contents sûrement de ne pas être dérangés :
« Tifosi » Molène connaît pas.

YANNICK ET LE CLOCHER DE
PLOUGRESCANT

Ah ! dis moi pourquoi , Yannick la bretonne ,
Pourquoi ton clocher est tout de travers
Et , comme le vent sur les Terres Jaunes ,
Ton rire , mignonne ,
A ce goût amer .

Ah ! dis moi pourquoi , dés l'aube blafarde ,
Debout sur ton seuil , les volets ouverts ,
Et les soirs d'été quand le jour s'attarde
Toujours tu regardes
Au loin sur la mer .

Et dis moi pourquoi lorsque sur la côte
S'allume le feu tout rond de Port-Blanc
Tu t'en vas rêver , parfois à voix haute ,
Près du vieux chalut
Couché sur le flanc .

Mais je sais pourquoi , Yannick ! quand dérive
Par gros temps ton coeur , fille de marin ,
Tu t'en vas brûler un cierge à Saint Yves
Sous le clocher ivre
Mais qui veille au grain .

Plougrescant 1795

Emile LAFONT.